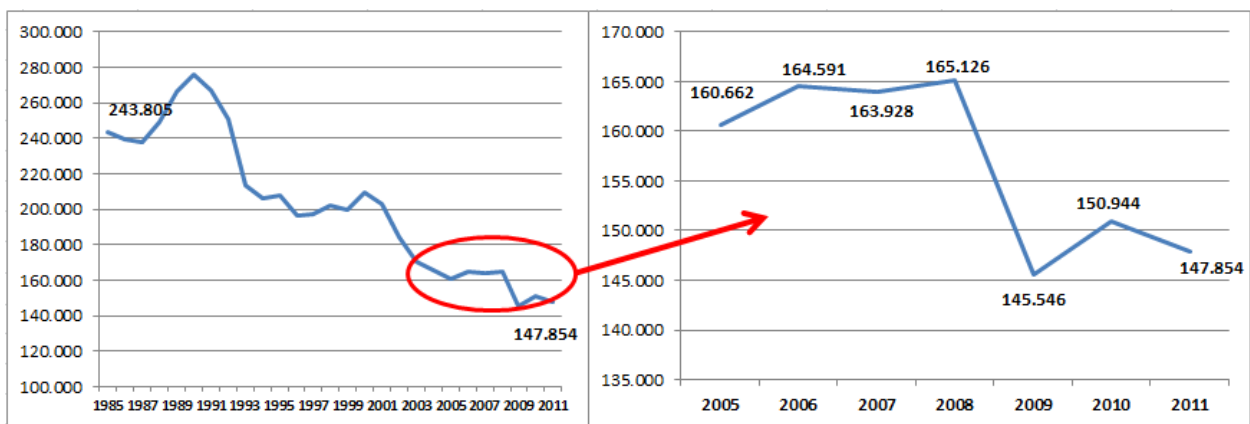




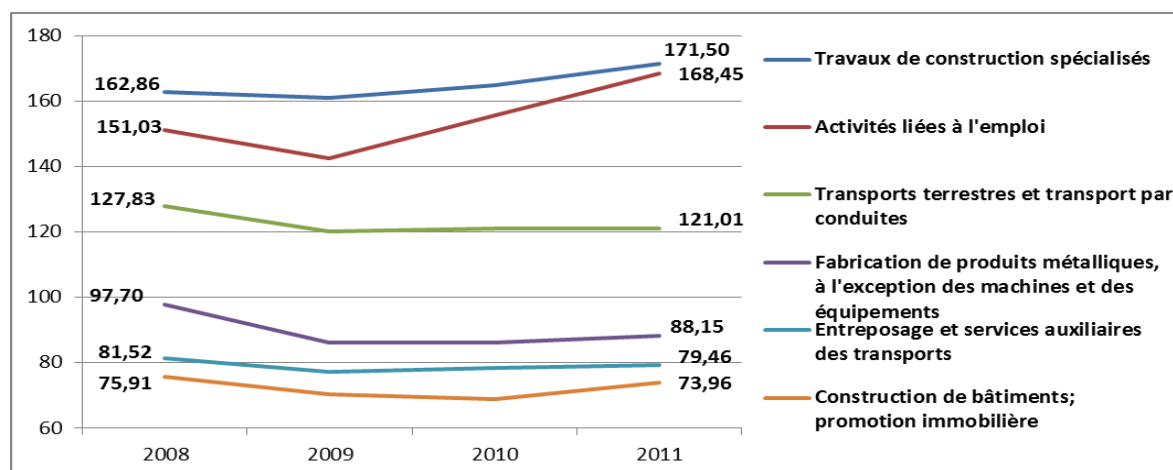
Diminution du nombre des accidents sur le lieu du travail (-2%) et sur le chemin du travail (-19%) en 2011, malgré une hausse de l'emploi (+2,4%).

Lieu du travail : le risque d'accident reste stable depuis le début de la crise économique en 2009



La crise financière de 2008 et son impact, l'année suivante, sur l'activité économique (-2,8% des heures prestées par les travailleurs) avait eu pour conséquence une diminution de près de 12% des accidents sur le lieu du travail en 2009. La diminution de l'emploi avait touché la plus grande partie des secteurs d'activités, principalement les secteurs industriels comme la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements et la construction de véhicule automobiles, mais aussi les transports, la construction de bâtiments et l'intérim, tous secteurs avec une fréquence d'accidents du travail supérieure à la moyenne. Le ralentissement de l'activité dans ces secteurs avait eu un effet positif sur les taux de fréquence et de gravité de l'ensemble du secteur privé, mais également sur les propres taux de ces secteurs.

EVOLUTION DE L'EMPLOI (EXPRIMÉ EN MILLION D'HEURES PRESTÉES) DANS LES SIX GRANDS SECTEURS AYANT LES TAUX D'ACCIDENTS DU TRAVAIL LES PLUS ÉLEVÉS EN 2011.



En 2010, on a assisté à une timide reprise de l'activité dans la plupart des secteurs, nettement plus marquée dans le secteur des activités liées à l'emploi (essentiellement le travail intérimaire). L'augmentation du volume global de l'emploi (+1,5%) s'est traduite par une augmentation du nombre des accidents (+3,7%) sans pour autant que le risque professionnel ait réellement augmenté, puisque les taux de fréquence et de gravité du secteur privé sont restés comparables à ceux de 2009.

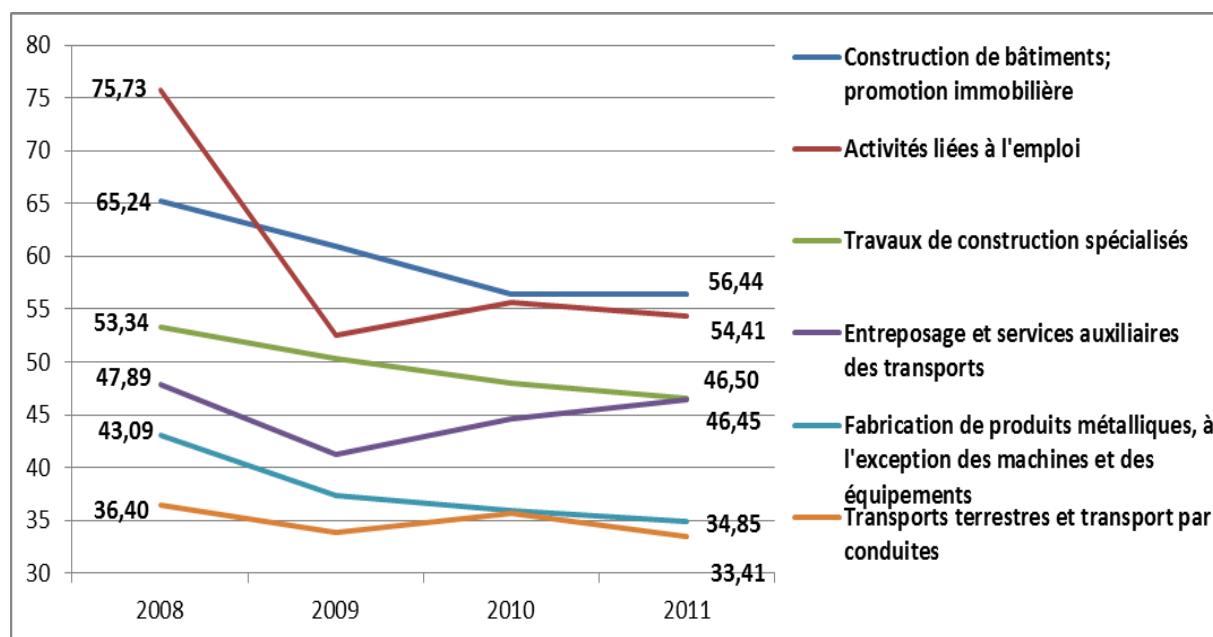
L'emploi a poursuivi sa croissance en 2011 (+2,4%). Cette augmentation concerne cette fois quasiment tous les secteurs. Paradoxalement, le nombre d'accidents diminue globalement de 2% et la diminution est assez générale à l'exception notable de deux secteurs : la construction de bâtiments (+6,5% d'accidents) dont l'emploi en baisse au cours des deux années précédentes a repris vigueur en 2011 (+7,4% d'heures prestées) ; le secteur des activités liées à l'emploi (+5,1% des accidents) poursuit sa reprise entamée en 2010 (+8,3% d'heures prestées).

Les taux de fréquence et de gravité qui relativisent les accidents et leurs conséquences en les rapportant au volume d'heures prestées permettent d'apprécier l'évolution réelle du risque des accidents du travail. Ces taux, pour l'ensemble du secteur privé, sont légèrement inférieurs à ce qu'ils étaient en 2010. Ils restent relativement stables depuis la baisse observée en 2009. La reprise des activités observée en 2010 et en 2011 n'a pas été accompagnée par une augmentation du risque d'accident du travail.

Baisse ou stabilisation des taux dans les principaux secteurs d'activités, à l'exception du secteur de l'entreposage et des services auxiliaires des transports (2008-2011)

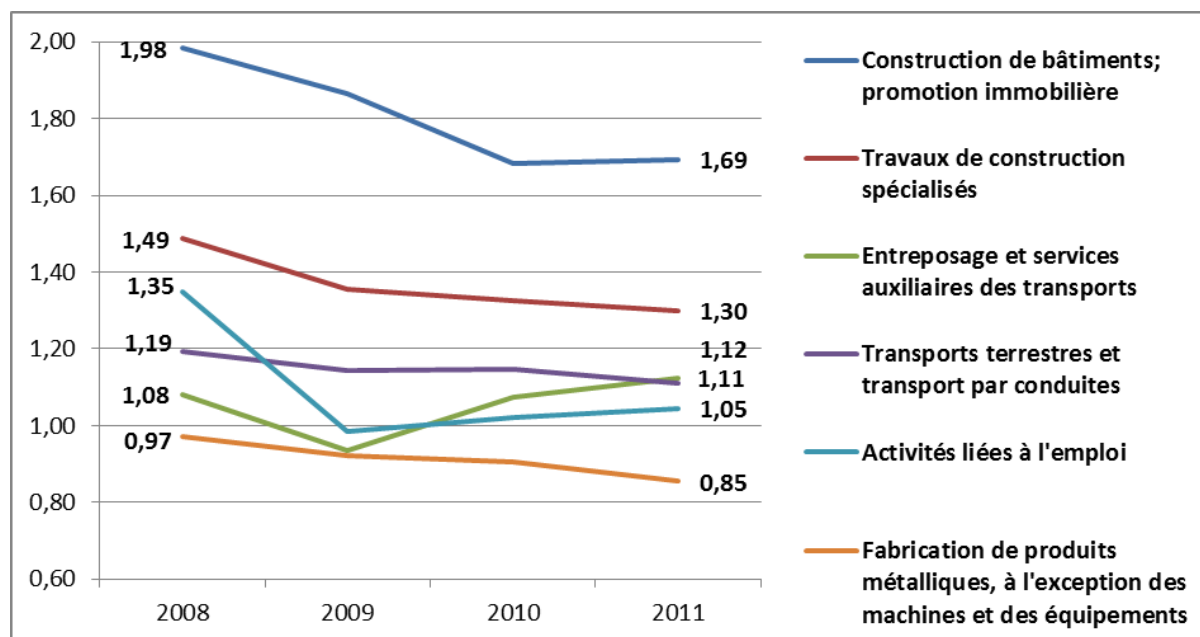
Les secteurs qui enregistrent au moins 50 millions d'heures prestées représentent les trois quarts du volume de l'emploi du secteur privé en 2011. Si on observe les six secteurs parmi ceux-ci dont les taux de fréquence et de gravité des accidents sont les plus élevés, on constate que leurs taux de fréquence sont, en 2011, en baisse ou stables, à l'exception du secteur de l'entreposage et des services auxiliaires des transports.

EVOLUTION DES TAUX DE FRÉQUENCE DE 2008 À 2011 DES 6 SECTEURS AYANT LES TAUX D'ACCIDENTS DU TRAVAIL LES PLUS ÉLEVÉS EN 2011.



Les taux de gravité réels qui prennent en compte la somme des durées d'incapacité temporaire sont également à la baisse, à l'exception encore du secteur de l'entreposage dont le taux dépasse le niveau qui était le sien en 2008, et dans une moindre mesure le secteur des activités liées à l'emploi

EVOLUTION DES TAUX DE GRAVITÉ RÉELS DE 2008 À 2011 DES 6 SECTEURS AVEC LES TAUX LES PLUS ÉLEVÉS EN 2011



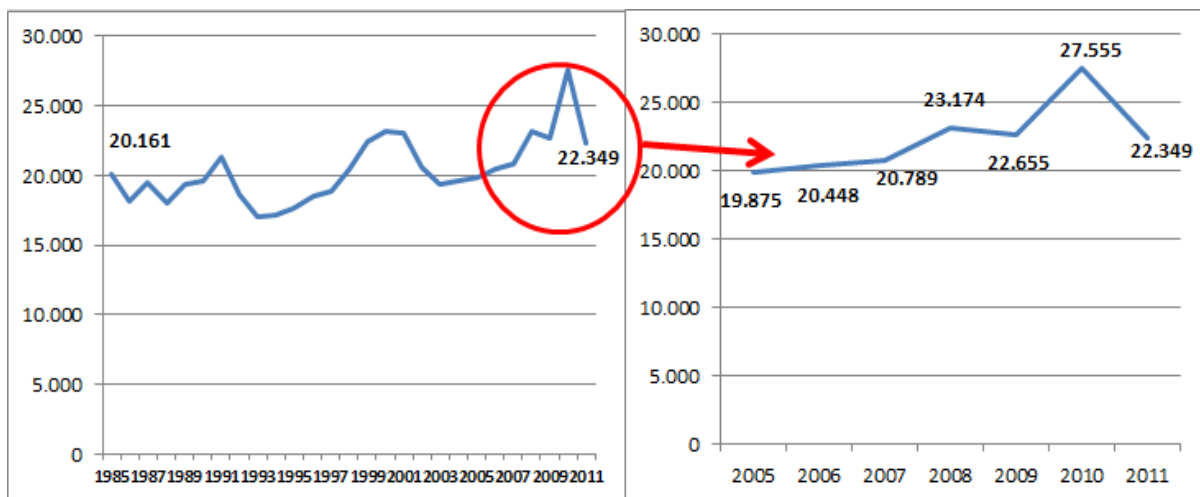
Un quart des accidents mortels sur le lieu du travail sont des accidents de circulation.

82 accidents mortels se sont produits sur le lieu de l'exécution du travail en 2011, soit le même nombre d'accidents que l'année précédente. La moitié des accidents mortels survenus entre 2008 et 2011 ont eu lieu dans les six grands secteurs ayant les taux les plus élevés. Un quart des accidents mortels de l'ensemble du secteur privé sont des accidents de circulation, 36% surviennent au siège de l'entreprise et les autres accidents mortels se produisent le plus souvent sur les chantiers.

Si on regarde les six grands secteurs avec les taux les plus élevés au cours des années 2008-2011, la situation est contrastée. Comme on peut s'y attendre, la moitié des accidents dans le secteur des transports terrestres sont des accidents de circulation. 63% des accidents dans la construction d'immeubles et la moitié des accidents du secteur des travaux de construction spécialisés (travaux d'installations électriques, de plomberie, de finition...) se produisent sur les chantiers. C'est sans surprise également que l'on constate que les trois quart des accidents mortels dans les activités liées à l'emploi (essentiellement le travail intérimaire) se produisent chez l'utilisateur, les autres accidents étant des accidents de circulation.

Dans le secteur de la construction d'immeubles, 52% des accidents mortels de 2008 à 2011, hormis les accidents de circulation, sont le résultat d'une chute de hauteur. Ce type d'accident représente 44% des accidents mortels, hormis les accidents de circulation, dans le secteur des travaux spécialisés de la construction.

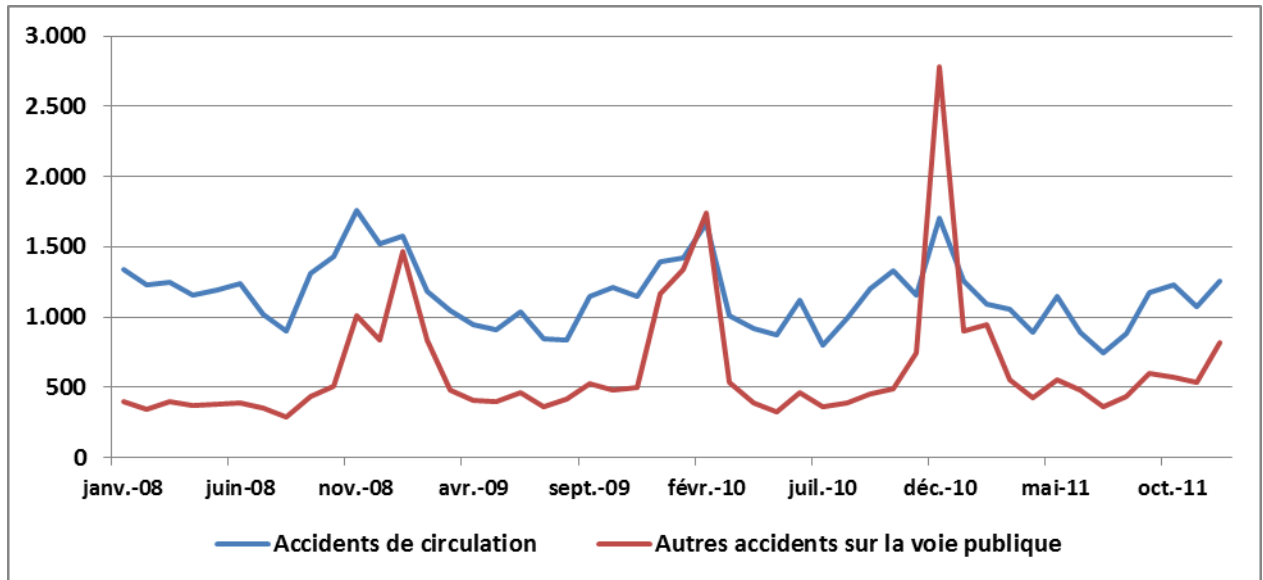
Accidents sur le chemin du travail : une météo plus clémente à l'origine d'une chute spectaculaire des accidents.



En 2010, les accidents sur le chemin du travail avait fait un bon de 21,6%. La cause principale de cette brusque évolution était l'hiver relativement rigoureux que notre pays a connu avec une température moyenne voisine de 0° en janvier et négative en décembre. Ces deux moments coïncident avec les des pics d'accidents sur le voie publique, accidents de circulation mais surtout chutes et glissades sur sol enneigé ou verglacé en décembre.

L'année 2011 s'est passée dans un climat plus clément. Le température mensuelle moyenne n'est jamais descendue sous les 4° (janvier 2011). Le nombre d'accidents avec glissade ou chute sur la voie publique reste relativement constant pendant toute l'année, avec une hausse en période hivernale sans commune mesure avec ce qui s'était produit l'année précédente. Résultat : le nombre total d'accidents sur le chemin chute de 18,9%.

EVOLUTION DES ACCIDENTS SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL SUR LA VOIE PUBLIQUE (2008-2011)



Fonds des accidents du travail

Juillet 2012